

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL  
Ligue de Football de la Wilaya de SKIKDA

**C.O.S.**

**Affaire n°01**

Membres présents Messieurs :

GUETTARI Tahar	Président
BENSLIMANE Djamel	Secrétaire
GUENOUCHE Chérif	Membre

Match (S) JRBK-CRCAK fixé le 31 janvier 2023 à 11H00 stade COLLO (Pré-Honneur groupe ouest)  
*(non joué)*

- *Attendu* que cette rencontre sus programmée ne s'est pas déroulée suite à l'absence injustifiée du club JRBK.

- *Attendu* que la présence des officiels, l'équipe visiteuse (CRCAK), des services de sécurité et de la protection était effective ce jour là.

- *Qu* les pièces versées.

- *Considérant* que le club JRBK a enregistré trois forfaits consécutifs ci après :

- 3<sup>ème</sup> journée du 12 janvier 2023 (JRBK-ASM)
- 4<sup>ème</sup> journée du 21 janvier 2023 (JBMS-JRBK)
- 5<sup>ème</sup> journée du 31 janvier 2023 (JRBK-CRCAK)

***Par ces Motifs***

**En** application stricto-sensu des règlements généraux de la fédération algérienne de football, la COS jugeant pour le compte du bureau de la ligue, déclare le club JRBK forfait général pour le reliquat de la saison sportive en cours (Article 63).

*Le Secrétaire*  
**D. BENSLIMANE**

*Le Président*  
**T. GUETTARI**